

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-366

Stratégies et Ressources Foncières

Droit de préemption urbain sur les fonciers à
vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	09 NOV. 2022
Reçu en préfecture	08 NOV. 2022
Publié	09 NOV. 2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022, portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022, donnant à Philippe PERRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération a été destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique ;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question ;

DECIDE

- De renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Mandataire	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
07/10/2022	WILSON Marcel	Me Hervé BESSAT	1 Allée Bernard Palissy VILLEREST	BB51
13/10/2022	Madame DEPALLE Yvonne	Maître Christelle CREPET	304 Route de Vivans LA PACAUDIERE	AB165, AB166
13/10/2022	SCI BENEMAF	<i>non renseigné</i>	47 RUE GEORGES MANDEL ROANNE	BV278, BV275, BV274
13/10/2022	SODALIS 2	Maître BECHU Edouard	480 AVENUE CHARLES DE GAULLE RIORGES	BD340, BD344, BD351
07/10/2022	TCV représentée par Société Monsieur THIERION DE MONCLIN Aymeric	Maître LAUTREY Julie	537 RUE MICHEL RONDET RIORGES	AZ127, AZ129, AZ219
04/10/2022	BELIMMO	Maître COSTET Thibaut	LA VILETTE RIORGES	AZ150, AZ153

Par délégation du Conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Philippe PERRON
Vice-Président délégué à l'emploi, au
développement économique